

## Communication

Case postale, CH-8022 Zurich  
Téléphone +41 1 631 31 11  
Téléfax +41 1 631 39 10  
www.snb.ch  
snb@snb.ch

Zurich, le 21 avril 2004

### Communiqué de presse

# Nouvelles informations sur la mise en œuvre de la politique monétaire et sur la marche des affaires

## Suppression des situations publiées par la Banque nationale

L'entrée en vigueur, le 1er mai 2004, de la nouvelle loi sur la Banque nationale suisse amène cette dernière à adapter ses informations sur la mise en œuvre de la politique monétaire et sur la marche de ses affaires. La situation, qui est publiée tous les dix jours par la Banque nationale et renseigne sur les répercussions de la politique monétaire sur le bilan de l'institut d'émission, sera supprimée. La dernière situation sera établie au 30 avril 2004 et diffusée le 3 mai 2004. La Banque nationale remplacera la situation par les publications suivantes:

- Le premier jour ouvrable de chaque semaine, elle publiera d'importantes données de politique monétaire couvrant la semaine précédente. Ces données fourniront des informations sur la mise en œuvre de la politique monétaire et porteront sur les postes de l'actif et du passif sur lesquels se reflètent les mesures de politique monétaire. En outre, elles préciseront les opérations de politique monétaire qui ont été conclues au cours de chaque journée de la semaine concernée, avec indication également des taux d'intérêt de référence.

Ces données importantes de politique monétaire seront diffusées pour la première fois le 10 mai 2004 et concerneront la semaine du 3 au 7 mai. Chaque semaine, de telles données seront disponibles sur le site Internet de la BNS et sur les pages des services d'informations sur les marchés, mais feront aussi l'objet d'un communiqué de presse.

- Chaque trimestre, et cela est également nouveau, la Banque nationale dressera un bilan intégral et un compte de résultat, avec un commentaire sur le résultat intermédiaire.

Le bilan trimestriel et le résultat intermédiaire seront publiés pour la première fois à fin juillet sur le site Internet et sous forme d'un communiqué de presse.

Le Bulletin trimestriel de statistiques économiques de la Banque nationale contiendra, à l'avenir également, des données sur les principaux postes du bilan, y compris sur une base mensuelle.

Grâce à ces innovations, la Banque nationale informera de manière plus ciblée sur la marche de ses affaires et rendra plus transparent le recours à ses instruments de politique monétaire.

Banque nationale suisse